

# PARLEMENT EUROPÉEN

2004



2009

---

*Commission des affaires étrangères*

**2008/2111(INI)**

4.6.2008

## **AMENDEMENTS 1 - 104**

**Projet de rapport**  
**Alexander Lambsdorff**  
(PE405.972v01-00)

contenant une proposition de recommandation du Parlement européen  
à l'intention du Conseil sur les priorités de l'Union européenne pour la  
63e session de l'Assemblée générale des Nations unies  
(2008/2111(INI))

AM\_Com\_NonLegReport

**Amendement 1**  
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de recommandation**  
**Visa 4**

*Proposition de recommandation*

– vu ses résolutions du 29 janvier 2004 sur les relations entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations unies *et* du 9 juin 2005 sur la réforme des Nations unies,

*Amendement*

– vu ses résolutions du 29 janvier 2004 sur les relations entre l'Union européenne et l'Organisation des Nations unies, du 9 juin 2005 sur la réforme des Nations unies *et du 29 septembre 2005 sur les résultats du sommet mondial des Nations unies (14-16 septembre 2005),*

Or. es

**Amendement 2**  
**Jo Leinen, Véronique De Keyser et Ana Maria Gomes**

**Amendement**  
**Tiret 5 bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*– vu les résultats de la neuvième réunion de la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la diversité biologique, qui s'est tenue à Bonn du 19 au 30 mai 2008,*

Or. en

**Amendement 3**  
**Frithjof Schmidt et Raül Romeva i Rueda**

**Proposition de recommandation**  
**Tiret 5 bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*– vu la conférence de révision du statut de Rome de la Cour pénale internationale,*

*prévue pour 2009,*

Or. en

**Amendement 4**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Considérant E bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*E bis. considérant que l'année 2008 est décisive pour les actions visant à éliminer la pauvreté et à atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à l'échelle du monde d'ici à 2015 et que les États membres de l'Union européenne devraient prendre des initiatives de portée planétaire dans la perspective des réunions majeures qui auront lieu à ce sujet durant le second semestre de cette année,*

Or. en

**Amendement 5**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Considérant E ter (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*E ter. considérant que les actions de l'Union européenne jouent un rôle notable de catalyseur dans la réalisation des OMD et montrent l'exemple à d'autres donateurs, mais demeureront, à concurrence de 75 milliards d'euros, en deçà des engagements pris par l'Union en matière d'aide publique au développement d'ici à 2010,*

Or. en

**Amendement 6**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Considérant E quater (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*E quater. considérant que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ne sont pas à même d'atteindre ne serait-ce qu'un OMD, et que même dans de nombreux pays à revenus moyens, des régions et des groupes ethniques représentant des millions de personnes font des progrès insuffisants vers la réalisation de ces objectifs,*

Or. en

**Amendement 7**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Considérant E quinquies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*E quinquies. considérant que la forte hausse des prix des produits alimentaires et le ralentissement de la croissance sur le plan mondial risquent de retarder de sept ans environ la réalisation des OMD si de nouveaux investissements ne sont pas effectués dans l'agriculture et l'agro-industrie des pays en développement,*

Or. en

**Amendement 8**

**Emilio Menéndez del Valle, Luis Yañez-Barnuevo García et Véronique De Keyser**

**Proposition de recommandation**

**Considérant E sexies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*E sexies. considérant que l'Assemblée générale de l'ONU a décidé de tenir, les 4 et 5 octobre 2007, un dialogue de haut niveau sur la coopération entre les religions et les cultures en vue de promouvoir la tolérance, la compréhension et le respect universel de la liberté de religion ou de conviction et de la diversité culturelle, en coordination avec d'autres initiatives du même type,*

Or. en

**Amendement 9**

**Emilio Menéndez del Valle, Luis Yañez-Barnuevo García et Véronique De Keyser**

**Proposition de recommandation**

**Considérant E septies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*E septies. considérant que l'année 2008 est l'Année européenne du dialogue interculturel,*

Or. en

**Amendement 10**

**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**

**Considérant G**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

G. considérant que le département des opérations de maintien de la paix des

G. considérant que le département des opérations de maintien de la paix des

Nations unies dirige actuellement  
**17** opérations sur le terrain qui mobilisent  
plus de 100 000 personnes, dont la moitié  
sont déployées en Afrique,

Nations unies dirige actuellement  
**20** opérations sur le terrain qui mobilisent  
plus de 100 000 personnes, dont la moitié  
sont déployées en Afrique,

Or. en

**Amendement 11**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Considérant G bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

***G bis. considérant que, selon le Tribunal de première instance des Communautés européennes et le Conseil de l'Europe, le système de listes noires de terroristes établies par l'ONU, en vertu duquel des sanctions ciblées sont appliquées à certaines personnes ou entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme, contrevient à plusieurs droits fondamentaux et représente une violation des libertés fondamentales,***

Or. en

**Amendement 12**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Considérant J**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

J. considérant que cette coordination nécessite une coopération plus étroite entre les groupes de travail concernés **du Conseil**, opérant à Bruxelles, les bureaux de l'UE et les représentations permanentes des États membres à New York,

J. considérant que cette coordination nécessite une coopération plus étroite entre **la Commission européenne**, les groupes de travail concernés, opérant à Bruxelles, les bureaux de l'UE et les représentations permanentes des États membres à New York,

**Amendement 13**  
**Richard Howitt**

**Proposition de recommandation**  
**Considérant J**

*Proposition de recommandation*

J. considérant que cette coordination nécessite une coopération plus étroite entre les groupes de travail concernés du Conseil, opérant à Bruxelles, les bureaux de l'UE et les représentations permanentes des États membres à New York,

*Amendement*

J. considérant que cette coordination nécessite une coopération plus étroite entre les groupes de travail concernés du Conseil, opérant à Bruxelles, les bureaux de l'UE et les représentations permanentes des États membres à New York *et à Genève,*

**Amendement 14**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Considérant K bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

***K bis. considérant que l'adoption d'un moratoire universel sur le recours à la peine de mort, l'un des plus grands succès de l'Union européenne des points de vue de la diplomatie et de la promotion de l'état de droit, est due à la détermination du gouvernement italien dirigé par Romano Prodi et à l'insistance du Parlement européen face à la forte résistance des groupes de travail du Conseil,***



**Amendement 15**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point a**

*Proposition de recommandation*

a) demande que les priorités politiques de l'UE pour la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies fassent l'objet d'un débat approfondi et de grande ampleur à Bruxelles, avec la participation active du Parlement européen, ***et qu'elles soient clairement exposées dans une position officielle du Conseil;***

*Amendement*

a) demande que les priorités politiques de l'UE pour la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies fassent l'objet d'un débat approfondi et de grande ampleur à Bruxelles, avec la participation active du Parlement européen;

Or. en

**Amendement 16**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point a**

*Proposition de recommandation*

a) demande que les priorités politiques de l'UE pour la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies fassent l'objet d'un débat approfondi et de grande ampleur ***à Bruxelles, avec la participation active du*** Parlement européen, et qu'elles soient clairement exposées dans une position officielle ***du Conseil;***

*Amendement*

a) demande que les priorités politiques de l'UE pour la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies fassent l'objet d'un débat approfondi et de grande ampleur ***entre la Commission, le Conseil et le*** Parlement européen, et qu'elles soient clairement exposées dans une position officielle ***de l'Union européenne;***

Or. en

**Amendement 17**  
**Richard Howitt**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point a**

*Proposition de recommandation*

a) demande que les priorités politiques de l'UE pour la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies fassent l'objet d'un débat approfondi et de grande ampleur à Bruxelles, avec la participation active du Parlement européen, et qu'elles soient clairement exposées dans une position officielle du Conseil;

*Amendement*

a) demande que les priorités politiques de l'UE pour la prochaine session de l'Assemblée générale des Nations unies fassent l'objet d'un débat approfondi et de grande ampleur à Bruxelles, avec la participation active du Parlement européen ***et de la société civile***, et qu'elles soient clairement exposées dans une position officielle du Conseil;

Or. en

**Amendement 18**  
**Nirj Deva**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point b**

*Proposition de recommandation*

b) estime que cette position officielle devrait être considérée par les représentations permanentes des États membres de l'UE à New York comme une plateforme politique contraignante à prendre en compte dans les négociations avec des pays tiers;

*Amendement*

b) estime que cette position officielle devrait être considérée par les représentations permanentes des États membres de l'UE à New York comme une plateforme politique contraignante à prendre en compte dans les négociations avec des pays tiers, ***chaque État étant libre de s'écarter, le cas échéant, de la position commune dès lors que cette divergence est dictée par des priorités définies sur le plan national***;

Or. en

**Amendement 19**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point b**

*Proposition de recommandation*

b) estime que cette position officielle devrait être considérée par les représentations permanentes des États membres de l'UE à New York comme une plateforme politique **contraignante** à prendre en compte dans les négociations avec des pays tiers;

*Amendement*

b) estime que cette position officielle devrait être considérée par les représentations permanentes des États membres de l'UE à New York comme une plateforme politique à prendre en compte dans les négociations avec des pays tiers;

Or. en

**Amendement 20**

**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point c**

*Proposition de recommandation*

c) est convaincu que la coordination des positions des États membres de l'UE au sein des Nations unies devrait s'amorcer au niveau des groupes de travail concernés du Conseil, ce qui permettrait aux diplomates en poste à New York d'aboutir plus facilement à une position commune sur des questions spécifiques au sein des organes des Nations unies et laisserait davantage de temps pour les consultations et les négociations avec d'autres **groupes** régionaux ou pays appartenant à ces **groupes**;

*Amendement*

c) est convaincu que la coordination des positions des États membres de l'UE au sein des Nations unies devrait s'amorcer **généralement** au niveau des groupes de travail concernés du Conseil, ce qui permettrait aux diplomates en poste à New York d'aboutir plus facilement à une position commune sur des questions spécifiques au sein des organes des Nations unies et laisserait davantage de temps pour les consultations et les négociations avec d'autres **groupements** régionaux ou pays appartenant à ces **groupements**;

Or. en

**Amendement 21**

**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point c**

*Proposition de recommandation*

c) est convaincu que la coordination des positions des États membres de l'UE au sein des Nations unies devrait ***s'amorcer au niveau des groupes de travail concernés du Conseil, ce qui permettrait*** aux diplomates en poste à New York d'aboutir plus facilement à une position commune sur des questions spécifiques au sein des organes des Nations unies et ***laisserait*** davantage de temps pour les consultations et les négociations avec d'autres groupes régionaux ou pays appartenant à ces groupes;

*Amendement*

c) est convaincu que la coordination des positions des États membres de l'UE au sein des Nations unies devrait ***permettre*** aux diplomates en poste à New York d'aboutir plus facilement à une position commune sur des questions spécifiques au sein des organes des Nations unies et ***laisser*** davantage de temps pour les consultations et les négociations avec d'autres groupes régionaux ou pays appartenant à ces groupes;

Or. en

**Amendement 22**

**Jas Gawronski**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point d**

*Proposition de recommandation*

(d) invite le Conseil et la Commission à envisager, ***dans la perspective de la ratification du traité de Lisbonne***, une réorganisation de leurs bureaux de New York ***qui garantisse*** une coordination et une synergie optimales entre les programmes et les fonds communautaires et les instruments et les missions au titre de la politique étrangère et de sécurité commune;

*Amendement*

d) invite le Conseil et la Commission à envisager une réorganisation ***et un renforcement*** de leurs bureaux de New York ***eu égard à l'extension des compétences et des responsabilités dont les représentants de l'UE seront investis dans la perspective de la ratification du traité de Lisbonne, en garantissant*** une coordination et une synergie optimales entre les programmes et les fonds communautaires et les instruments et les missions au titre de la politique étrangère et de sécurité commune;

Or. it

**Amendement 23**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point d**

*Proposition de recommandation*

d) invite le Conseil et la Commission à envisager, dans la perspective de la ratification du traité de Lisbonne, une réorganisation de leurs bureaux de New York qui garantisse une coordination et une synergie optimales entre les programmes et les fonds communautaires et les instruments et les missions au titre de la politique étrangère et de sécurité commune;

*Amendement*

d) invite le Conseil et la Commission à envisager, dans la perspective de la ratification du traité de Lisbonne, une réorganisation de leurs bureaux de New York **et de Genève** qui garantisse une coordination et une synergie optimales entre **les politiques**, les programmes et les fonds communautaires et les instruments et les missions au titre de la politique étrangère et de sécurité commune;

Or. en

**Amendement 24**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point e**

*Proposition de recommandation*

e) **invite instamment le Conseil à étudier en profondeur les implications du traité de Lisbonne pour la future représentation de l'Union aux Nations unies, et** demande aux États membres de l'UE de s'engager clairement et sans équivoque pour veiller à ce que l'Union jouisse de la visibilité et de l'autorité nécessaires au sein des organes et des forums des Nations unies;

*Amendement*

e) demande aux États membres de l'UE de s'engager clairement et sans équivoque pour veiller à ce que l'Union jouisse de la visibilité et de l'autorité nécessaires au sein des organes et des forums des Nations unies;

Or. en

**Amendement 25**  
**Jas Gawronski**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point e**

*Proposition de recommandation*

e) invite instamment le Conseil à **étudier en profondeur** les implications du traité de Lisbonne pour la future représentation de l'Union aux Nations unies, et demande aux États membres de l'UE de s'engager clairement et sans équivoque pour veiller à ce que l'Union jouisse de la visibilité et de l'autorité nécessaires au sein des organes et des forums des Nations unies;

*Amendement*

e) invite instamment le Conseil à **mettre pleinement en œuvre** les implications du traité de Lisbonne pour la future représentation de l'Union aux Nations unies, et demande aux États membres de l'UE de s'engager clairement et sans équivoque pour veiller à ce que l'Union jouisse de la visibilité et de l'autorité nécessaires au sein des organes et des forums des Nations unies, **en particulier par le truchement de son Haut Représentant, qui devrait avoir le droit de participer à toutes les étapes des délibérations du Conseil de sécurité;**

Or. it

**Amendement 26**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point e**

*Proposition de recommandation*

e) invite instamment le Conseil à étudier en profondeur les implications du traité de Lisbonne pour la future représentation de l'Union aux Nations unies, et demande aux États membres de l'UE de s'engager clairement et sans équivoque pour veiller à ce que l'Union jouisse de la visibilité et de l'autorité nécessaires au sein des organes et des forums des Nations unies;

*Amendement*

e) invite instamment le Conseil **et la Commission** à étudier en profondeur les implications du traité de Lisbonne pour la future représentation de l'Union aux Nations unies, et demande aux États membres de l'UE de s'engager clairement et sans équivoque pour veiller à ce que l'Union jouisse de la visibilité et de l'autorité nécessaires au sein des organes et des forums des Nations unies;

Or. en

**Amendement 27**  
**Jas Gawronski**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point e bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

***e bis) engage le Conseil à négocier et à définir dans les plus brefs délais les modalités de l'exercice du statut d'observateur de l'UE auprès des Nations unies;***

Or. it

**Amendement 28**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point f**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

f) invite également les États membres à œuvrer pour un remaniement de la structure actuelle des **groupes géopolitiques** aux Nations unies afin d'assurer une représentation des membres de l'Union européenne qui tienne compte du dernier élargissement;

f) invite également les États membres à œuvrer pour un remaniement de la structure actuelle des **groupements régionaux** aux Nations unies afin d'assurer une représentation des membres de l'Union européenne qui tienne compte du dernier élargissement;

Or. en

**Amendement 29**  
**Nirj Deva**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point h**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

h) se félicite de la reprise des activités du

h) se félicite de la reprise des activités du

groupe de travail sur la revitalisation de l'Assemblée générale des Nations unies, chargé d'identifier les moyens de renforcer le rôle, l'autorité, l'efficacité et l'efficience de l'Assemblée, et invite les États membres de l'UE à appuyer, ***dans ce contexte, le renforcement du rôle du Président de l'Assemblée générale, qui va de pair avec l'attribution de ressources financières, humaines et infrastructurelles adéquates, ainsi que*** la mise en place d'une coopération plus systématique entre l'Assemblée générale, le Secrétaire général et le Conseil de sécurité des Nations unies afin d'accroître la responsabilité et la légitimité de ce dernier;

groupe de travail sur la revitalisation de l'Assemblée générale des Nations unies, chargé d'identifier les moyens de renforcer le rôle, l'autorité, l'efficacité et l'efficience de l'Assemblée, et invite les États membres de l'UE à appuyer la mise en place d'une coopération plus systématique entre l'Assemblée générale, le Secrétaire général et le Conseil de sécurité des Nations unies afin d'accroître la responsabilité et la légitimité de ce dernier;

Or. en

**Amendement 30**  
**Nirj Deva**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point h bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

***h bis) rappelle aux États membres que l'ONU est une institution non élue, qui n'est pas investie d'un mandat populaire et n'est pas soumise au principe de la responsabilité démocratique; estime, par conséquent, que si la coopération internationale entre pays est généralement une bonne chose, le souci de défendre les principes de la démocratie doit conduire l'Union européenne à reconnaître avec plus de force la supériorité morale des États souverains démocratiques qui la composent et se garder de laisser trop aisément entendre que l'ONU, institution sujette à la corruption, représente mieux, d'une certaine manière, les intérêts des peuples européens que le font leurs gouvernements élus;***



**Amendement 31**  
**Jas Gawronski**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point k**

*Proposition de recommandation*

k) invite instamment le Conseil à garantir que le département des opérations de maintien de la paix *dispose* d'un personnel à la hauteur de *ses* tâches et responsabilités, et l'enjoint de soutenir les efforts du Secrétaire général à cet égard;

*Amendement*

k) invite instamment le Conseil à garantir que le département des opérations de maintien de la paix *et le département des affaires politiques disposent* d'un personnel à la hauteur de *leurs* tâches et responsabilités, et l'enjoint de soutenir les efforts du Secrétaire général à cet égard;

Or. it

**Amendement 32**  
**Ana Maria Gomes, Véronique De Keyser et Jo Leinen**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point k bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*k bis) demande instamment aux États membres de soutenir les initiatives prises par le Secrétaire général des Nations unies en vue de la mise en œuvre de la notion de "responsabilité de protéger" adoptée lors du sommet mondial de 2005; invite les États membres à prendre une part active dans ce processus;*

Or. en

**Amendement 33**  
**Jas Gawronski**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point 1**

*Proposition de recommandation*

1) invite le Conseil à appuyer sans réserve la relance de négociations visant à mettre en œuvre les recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence du système, et **invite les États membres de l'UE à tirer pleinement parti du poids de l'Union et à faire pression individuellement auprès des pays en développement** qui bénéficient d'une assistance européenne ou nationale afin d'obtenir leur soutien dans la réforme de l'acheminement de l'aide des Nations unies et la promotion d'une plus grande cohérence entre les politiques des Nations unies sur le terrain;

*Amendement*

1) invite le Conseil à appuyer sans réserve la relance de négociations visant à mettre en œuvre les recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence du système, et **recommande aux États membres de l'UE de coopérer activement avec les pays en développement** qui bénéficient d'une assistance européenne ou nationale afin d'obtenir leur soutien dans la réforme de l'acheminement de l'aide des Nations unies et la promotion d'une plus grande cohérence entre les politiques des Nations unies sur le terrain;

Or. it

**Amendement 34**  
**Richard Howitt**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point 1**

*Proposition de recommandation*

1) invite le Conseil à appuyer sans réserve la relance de négociations visant à mettre en œuvre les recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence du système, et invite les États membres de l'UE à tirer pleinement parti du poids de l'Union et à faire pression individuellement **auprès des pays en développement qui bénéficient d'une assistance européenne ou nationale** afin d'obtenir **leur** soutien dans la réforme de l'acheminement de l'aide des Nations unies et la promotion

*Amendement*

1) invite le Conseil à appuyer sans réserve la relance de négociations visant à mettre en œuvre les recommandations du Groupe de haut niveau sur la cohérence du système, et invite les États membres de l'UE à tirer pleinement parti du poids de l'Union et à faire pression individuellement afin d'obtenir **un** soutien dans la réforme de l'acheminement de l'aide des Nations unies et la promotion d'une plus grande cohérence entre les politiques des Nations unies sur le terrain;

d'une plus grande cohérence entre les politiques des Nations unies sur le terrain;

Or. en

**Amendement 35**  
**Jas Gawronski**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point m**

*Proposition de recommandation*

m) appelle les États membres à ***faire preuve d'une plus grande cohésion au sujet de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, sans renoncer à l'objectif final d'un siège permanent pour l'Union européenne dans une Organisation des Nations unies réformée, mais en visant également à renforcer le poids de l'Union à la mesure de sa contribution aux opérations de maintien de la paix et à l'aide au développement orchestrées par les Nations unies;***

*Amendement*

m) appelle les États membres à ***continuer à œuvrer pour faire progresser rapidement les réformes du système des Nations unies adoptées lors du sommet mondial de 2005;***

Or. en

**Amendement 36**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point m**

*Proposition de recommandation*

m) appelle les États membres à faire preuve d'une plus grande cohésion au sujet de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, sans renoncer à l'objectif final d'un siège permanent pour l'Union européenne dans une Organisation des Nations unies réformée, ***mais en visant également à renforcer le poids de l'Union***

*Amendement*

m) appelle les États membres à faire preuve d'une plus grande cohésion au sujet de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, sans renoncer à l'objectif final d'un siège permanent pour l'Union européenne dans une Organisation des Nations unies réformée;

*à la mesure de sa contribution aux opérations de maintien de la paix et à l'aide au développement orchestrées par les Nations unies;*

Or. en

**Amendement 37**  
**Nirj Deva**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point m**

*Proposition de recommandation*

m) appelle les États membres à faire preuve d'une plus grande cohésion au sujet de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, sans renoncer à l'objectif final d'un siège permanent pour l'Union européenne dans une Organisation des Nations unies réformée, mais en visant également à renforcer le poids de l'Union à la mesure de sa contribution aux opérations de maintien de la paix et à l'aide au développement orchestrées par les Nations unies;

*Amendement*

m) appelle les États membres à faire preuve d'une plus grande cohésion au sujet de la réforme du Conseil de sécurité des Nations unies, sans renoncer à l'objectif final d'un siège permanent pour l'Union européenne dans une Organisation des Nations unies réformée (***objectif qui ne doit pas être atteint au détriment des États membres de l'UE qui sont membres comme tels du Conseil de sécurité de l'ONU***), mais en visant également à renforcer le poids de l'Union à la mesure de sa contribution aux opérations de maintien de la paix et à l'aide au développement orchestrées par les Nations unies;

Or. en

**Amendement 38**  
**Nirj Deva**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point n**

*Proposition de recommandation*

***n) rappelle aux États membres, à cet égard, et quelle que soit la configuration finale qui sera décidée pour le Conseil de***

*Amendement*

***supprimé***

*sécurité de l'ONU, qu'il est de la plus grande importance de garantir que les États membres de l'UE présents au sein de cet organe défendent les positions officielles de l'Union, qu'ils informent dûment les autres États membres des discussions en cours au Conseil de sécurité et qu'ils coordonnent activement leurs positions avec les groupes de travail concernés du Conseil des ministres de l'UE;*

Or. en

**Amendement 39**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point n**

*Proposition de recommandation*

n) rappelle aux États membres, à cet égard, et quelle que soit la configuration finale qui sera décidée pour le Conseil de sécurité de l'ONU, qu'il est de la plus grande importance de garantir que les États membres de l'UE présents au sein de cet organe *défendent* les positions *officielles* de l'Union, qu'ils informent dûment les autres États membres des discussions en cours au Conseil de sécurité et qu'ils coordonnent activement leurs positions *avec les groupes de travail concernés du Conseil des ministres de l'UE;*

*Amendement*

n) rappelle aux États membres, à cet égard, et quelle que soit la configuration finale qui sera décidée pour le Conseil de sécurité de l'ONU, qu'il est de la plus grande importance de garantir que les États membres de l'UE présents au sein de cet organe *traduisent* les positions de l'Union, qu'ils informent dûment les autres États membres des discussions en cours au Conseil de sécurité et qu'ils coordonnent activement leurs positions;

Or. en

**Amendement 40**  
**Jas Gawronski**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point n**

*Proposition de recommandation*

n) rappelle aux États membres, à cet égard, ***et quelle que soit la configuration finale qui sera décidée pour le Conseil de sécurité de l'ONU***, qu'il est de la plus grande importance de garantir que les États membres de l'UE présents au sein de cet organe défendent les positions officielles de l'Union, qu'ils informent dûment les autres États membres des discussions en cours au Conseil de sécurité et qu'ils coordonnent activement leurs positions avec les groupes de travail concernés du Conseil des ministres de l'UE;

*Amendement*

n) rappelle aux États membres, à cet égard, qu'il est de la plus grande importance de garantir que les États membres de l'UE présents au sein de cet organe défendent les positions officielles de l'Union, qu'ils informent dûment les autres États membres des discussions en cours au Conseil de sécurité et qu'ils coordonnent activement leurs positions avec les groupes de travail concernés du Conseil des ministres de l'UE;

Or. it

**Amendement 41**  
**Jas Gawronski**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point o**

*Proposition de recommandation*

o) invite les États membres à soutenir le groupe de travail sur la réforme du Conseil de sécurité formé par le Président Kerim; ***se félicite, à cet égard, de l'impulsion donnée dans ce domaine par l'initiative dite "Overarching Process" (processus global); encourage le Conseil à promouvoir un débat centré sur les points de convergence dans le but de réaliser des progrès tangibles dans ce domaine;***

*Amendement*

o) invite les États membres à soutenir le groupe de travail sur la réforme du Conseil de sécurité formé par le Président Kerim;

Or. it

**Amendement 42**  
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point o**

*Proposition de recommandation*

(o) invite les États membres à soutenir le groupe de travail sur la réforme du Conseil de sécurité formé par le Président Kerim; ***se félicite, à cet égard, de l'impulsion donnée dans ce domaine par l'initiative dite "Overarching Process" (processus global)***; encourage le Conseil à promouvoir un débat centré sur les points de convergence dans le but de réaliser des progrès tangibles dans ce domaine;

*Amendement*

(o) invite les États membres à soutenir le groupe de travail sur la réforme du Conseil de sécurité formé par le Président Kerim; encourage le Conseil à promouvoir un débat centré sur les points de convergence dans le but de réaliser des progrès tangibles dans ce domaine;

Or. es

**Amendement 43**  
**Frithjof Schmidt, Raül Romeva i Rueda**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point o bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

***o bis) estime que les effets à venir du changement climatique accentueront la fréquence, dans les prochaines années, de catastrophes naturelles qui toucheront des millions de personnes et que les expériences de la Nouvelle-Orléans et de la Birmanie enseignent qu'une action plus forte doit être conduite aux niveaux international et national pour préparer les autorités publiques à une gestion efficace des catastrophes; demande au Conseil de soutenir la mise en place dans le cadre des Nations unies d'un service de conseil en cas de catastrophe, éventuellement placé sous l'égide du Comité international de la Croix-Rouge, organisme neutre, qui aurait pour mission de fournir des***

*prévisions systématiques et des conseils aux autorités publiques sur les moyens de se préparer efficacement aux catastrophes;*

Or. en

**Amendement 44**  
**Nirj Deva**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point o bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*o bis) invite l'Assemblée générale des Nations unies à compléter les huit OMD, qui ne répondent pas aux attentes, en adoptant officiellement comme une priorité un neuvième objectif (OMD 9) consistant à "assurer que chaque communauté, et au bout du compte chaque enfant, ait directement accès à un ordinateur personnel portable d'ici à 2015"; estime que l'adoption d'un OMD 9 renforcera les OMD initiaux en fournissant les interconnexions numériques indispensables qui ont fait défaut jusqu'à présent; propose, par conséquent, la création dans le cadre du programme de l'ONU relatif aux objectifs du Millénaire pour le développement d'un Fonds mondial multilatéral pour l'éducation numérique, étant entendu que la mise en œuvre de l'OMD 9 serait conduite en partenariat avec le programme de développement de l'ONU et l'Unesco;*

Or. en



**Amendement 45**  
**Frithjof Schmidt et Raül Romeva i Rueda**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point o ter (nouveau) (plus nouveau titre)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*L'UE et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)*

*o ter) est profondément préoccupé par le fait que la grave crise alimentaire actuelle, marquée par des hausses de prix qui rendent les produits alimentaires de base inaccessibles pour les pauvres dans de nombreux pays en développement, et que les effets du changement climatique, qui entraînent des coûts d'adaptation et d'atténuation compris - selon les experts de l'ONU - entre USD 50 et 100 milliards par an, rendront d'autant plus difficile la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et rappelle aux États membres qu'ils se sont engagés à accroître sensiblement les fonds destinés à l'aide publique au développement pour atteindre progressivement 0,56 % de leur revenu national brut commun d'ici à 2010, de sorte que l'Union européenne dans son ensemble parvienne au taux de 0,70 % en 2015;*

Or. en

**Amendement 46**  
**Frithjof Schmidt et Raül Romeva i Rueda**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point o quater (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*o quater) constate avec une vive inquiétude que les États membres de l'Union européenne ont, au contraire, réduit en 2007 l'aide publique au*

*développement par rapport à 2006 et invite le Conseil et les États membres à inscrire la réalisation des OMD et l'augmentation des fonds nécessaires pour y parvenir au cœur de leurs priorités à l'ONU;*

Or. en

**Amendement 47**  
**Frithjof Schmidt et Raül Romeva i Rueda**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point o quinquies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*o quinquies) rappelle que, selon le Tribunal de première instance des Communautés européennes et le Conseil de l'Europe, le système de listes noires de terroristes établies par l'ONU, en vertu duquel des sanctions ciblées sont appliquées à certaines personnes ou entités dans le cadre de la lutte contre le terrorisme (comme suite à la résolution 1267 (1999) et à la résolution 1373 (2001) du Conseil de sécurité), contrevient aux principes des droits de l'homme et de l'état de droit; invite, en particulier, les États membres de l'UE qui sont membres permanents ou non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies à œuvrer en faveur d'une amélioration substantielle du système de sanctions afin de le rendre conforme aux exigences du pacte relatif aux droits civils et politiques des Nations unies (ICCPR), notamment grâce à la mise en place d'un mécanisme de recours;*

Or. en

**Amendement 48**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point p**

*Proposition de recommandation*

p) invite instamment les États membres à redoubler d'efforts pour garantir le bon fonctionnement du Conseil des droits de l'homme; demande, à cet égard, que les responsabilités soient renforcées dans les procédures d'attribution et de renouvellement des procédures spéciales et de nomination des titulaires des mandats, lesquelles devraient être fondées sur des principes de transparence et de compétition réelle;

*Amendement*

p) invite instamment les États membres, ***particulièrement la France et la Slovaquie, pays nouvellement élus membres du Conseil des droits de l'homme de l'ONU***, à redoubler d'efforts pour garantir le bon fonctionnement du Conseil des droits de l'homme; demande, à cet égard, que les responsabilités soient renforcées dans les procédures d'attribution et de renouvellement des procédures spéciales et de nomination des titulaires des mandats, lesquelles devraient être fondées sur des principes de transparence et de compétition réelle;

Or. en

**Amendement 49**  
**Patrick Gaubert et Laima Liucija Andrikiėnė**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point p**

*Proposition de recommandation*

p) invite instamment les États membres à redoubler d'efforts pour garantir le bon fonctionnement du Conseil des droits de l'homme; demande, à cet égard, que les responsabilités soient renforcées dans les procédures d'attribution et de renouvellement des procédures spéciales et de nomination des titulaires des mandats, lesquelles devraient être fondées sur des principes de transparence et de compétition réelle;

*Amendement*

p) invite instamment les États membres à redoubler d'efforts pour garantir le bon fonctionnement du Conseil des droits de l'homme ***tout en protégeant et en promouvant les droits universels***; demande, à cet égard, que les responsabilités soient renforcées dans les procédures d'attribution et de renouvellement des procédures spéciales et de nomination des titulaires des mandats, lesquelles devraient être fondées sur des principes de transparence et de compétition réelle;

**Amendement 50**  
**Laima Liucija Andrikienė**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point p bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*p bis) souligne l'importance d'une participation de la société civile aux travaux du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et prie instamment les États membres de l'Union européenne qui en font partie d'instaurer des procédures et des instruments permettant réellement à la société civile de participer aux délibérations du Conseil des droits de l'homme afin que soit assurée une meilleure protection des droits de l'homme dans le monde et que soit apportée une contribution positive à la transparence de cette institution;*

**Amendement 51**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point p bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*p bis) invite le Conseil à appuyer les initiatives visant à rendre les États membres de l'ONU davantage comptables de leurs actes dans le domaine des droits de l'homme en rendant plus performants le mécanisme d'évaluation universelle par les pairs, notamment en adoptant des procédures plus rigoureuses pour éviter les tactiques d'obstruction ou de diversion délibérée et en faisant en sorte que les*

*ONG compétentes puissent se faire entendre dans les délibérations;*

Or. en

**Amendement 52**  
**Richard Howitt**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point q**

*Proposition de recommandation*

q) est préoccupé par des observations récemment formulées sur les travaux du Bureau de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et par l'impact que celles-ci pourraient avoir sur l'indépendance du Bureau; réitère son soutien au Bureau et invite les États membres à superviser étroitement, à l'expiration du mandat de la Haut-Commissaire actuelle en juin 2008, la procédure de nomination de son successeur;

*Amendement*

q) est préoccupé par des observations récemment formulées sur les travaux du Bureau de la Haut-Commissaire aux droits de l'homme et par l'impact que celles-ci pourraient avoir sur l'indépendance du Bureau; réitère son soutien au Bureau et invite les États membres à superviser étroitement, à l'expiration du mandat de la Haut-Commissaire actuelle en juin 2008, la procédure de nomination de son successeur, *de même qu'à suivre de près le débat sur les activités du Haut-Commissaire au sein du Conseil des droits de l'homme ainsi que sur les ressources destinées au Bureau du Haut-Commissaire au sein du Cinquième comité de l'Assemblée générale, afin de garantir que l'indépendance du Bureau ne soit pas mise en cause et que cet organe bénéficie des ressources dont il a besoin pour remplir son mandat en totale indépendance;*

Or. en

**Amendement 53**  
**Patrick Gaubert et Laima Liucija Andrikiėnė**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point r**

*Proposition de recommandation*

(r) appelle tous les États membres de l'UE à maintenir une participation active aux les préparatifs de la Conférence d'examen de Durban de 2009 et à œuvrer pour que cet événement soit l'occasion pour toutes les parties prenantes de renouveler leur détermination et leur engagement à combattre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui en découle, et d'adopter des références concrètes visant à éradiquer le racisme;

*Amendement*

(r) appelle tous les États membres de l'UE à maintenir une participation active aux les préparatifs de la Conférence d'examen de Durban de 2009 et à œuvrer pour que cet événement soit l'occasion pour toutes les parties prenantes de renouveler leur détermination et leur engagement à combattre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui en découle, et d'adopter des références concrètes visant à éradiquer le racisme, ***sur la base et dans le plein respect de la déclaration de Durban et du programme d'action;***

Or. en

**Amendement 54**

**Emilio Menéndez del Valle, Luis Yañez-Barnuevo García et Véronique De Keyser**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point r**

*Proposition de recommandation*

(r) appelle tous les États membres de l'UE à maintenir une participation active aux les préparatifs de la Conférence d'examen de Durban de 2009 et à œuvrer pour que cet événement soit l'occasion pour toutes les parties prenantes de renouveler leur détermination et leur engagement à combattre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui en découle, et d'adopter des références concrètes visant à éradiquer le racisme;

*Amendement*

(r) appelle tous les États membres de l'UE à maintenir une participation active aux les préparatifs de la Conférence d'examen de Durban de 2009 et à œuvrer pour que cet événement soit l'occasion pour toutes les parties prenantes de renouveler leur détermination et leur engagement à combattre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et ***toutes les autres formes d'intolérance***, et d'adopter des références concrètes visant à éradiquer le racisme;

Or. en

## Amendement 55

Frithjof Schmidt et Raül Romeva i Rueda

### Proposition de recommandation

#### Paragraphe 1 – point r

##### *Proposition de recommandation*

(r) appelle tous les États membres de l'UE à maintenir une participation active aux les préparatifs de la Conférence d'examen de Durban de 2009 et à œuvrer pour que cet événement soit l'occasion pour toutes les parties prenantes de renouveler leur détermination et leur engagement à combattre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui en découle, et d'adopter des références concrètes visant à éradiquer le racisme;

##### *Amendement*

(r) appelle tous les États membres de l'UE à maintenir une participation active aux les préparatifs de la Conférence d'examen de Durban de 2009 et à œuvrer pour que cet événement soit l'occasion pour toutes les parties prenantes de renouveler leur détermination et leur engagement à combattre le racisme, la discrimination raciale ***et fondée sur la caste***, la xénophobie et l'intolérance qui en découle, et d'adopter des références concrètes visant à éradiquer le racisme;

Or. en

## Amendement 56

Patrick Gaubert et Laima Liucija Andrikiėnė

### Proposition de recommandation

#### Paragraphe 1 – point s

##### *Proposition de recommandation*

(s) invite le Conseil à œuvrer pour que les événements regrettables associés à la première Conférence de Durban ne se répètent pas; ***lui demande, à cette fin, de veiller à ce que la Conférence d'examen de Durban de 2009 se déroule en Europe, si possible au siège des institutions des Nations unies à Bonn, en Allemagne;***

##### *Amendement*

(s) invite le Conseil à œuvrer pour que les événements regrettables associés à la première Conférence de Durban ne se répètent pas; ***invite tous les États membres de l'UE à garantir la participation de la société civile à la Conférence d'examen de Durban de 2009 à Genève, conformément à la Charte des Nations unies et à la résolution 1996/31, du 25 juillet 1996, du Conseil économique et social des Nations unies;***

Or. en

**Amendement 57**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point s bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(s bis) invite tous les États membres à promouvoir et protéger les droits de l'enfant, en encourageant la prise en considération de ces droits dans toutes les initiatives, au sein des organes et mécanismes concernés du système des Nations unies;*

Or. en

**Amendement 58**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point t**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

(t) est d'avis que les États membres de l'UE devraient appuyer conjointement un renforcement du rôle de la CCP dans le contexte **des agences, des fonds et des programmes** des Nations unies, et garantir que ses recommandations sont dûment prises en compte **au sein des instances dirigeantes** concernées; **est convaincu que des mesures similaires devraient être prises afin de renforcer les liens** entre la CCP et les institutions financières internationales qui opèrent dans des pays sortant d'un conflit;

(t) est d'avis que les États membres de l'UE devraient appuyer conjointement un renforcement du rôle de la CCP dans le contexte **du système** des Nations unies, et garantir que ses recommandations sont dûment prises en compte **par les instances des Nations unies** concernées, **et préconise le renforcement des synergies entre la CCP et les agences, les fonds et les programmes des Nations unies; souligne l'importance d'une coopération plus étroite** entre la CCP et les institutions financières internationales qui opèrent dans des pays sortant d'un conflit;

Or. en



**Amendement 59**

Ana Maria Gomes, Véronique De Keyser et Jo Leinen

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point t bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

***(t bis) invite le Conseil et les États membres à encourager les contributions au Fonds de consolidation de la paix des Nations unies, afin de garantir que ce dernier bénéficie de ressources suffisantes;***

Or. en

**Amendement 60**

Alexander Lambsdorff

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point u**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

(u) invite instamment les États membres de l'UE présents au Conseil de sécurité à faciliter la consultation de la CCP sur le mandat des opérations intégrées de consolidation de la paix;

(u) invite instamment les États membres de l'UE présents au Conseil de sécurité à faciliter la consultation de la CCP sur ***l'inscription de nouveau pays à l'ordre du jour de la Commission de consolidation de la paix et sur le mandat des opérations intégrées de consolidation de la paix, en particulier dans le but de garantir, le moment venu, une transition harmonieuse entre la consolidation de la paix et le maintien de la paix; se félicite, à cet égard, du fait que le Bureau d'appui à la consolidation de la paix soit associé au processus intégré de planification des missions;***

Or. en

**Amendement 61**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point v**

*Proposition de recommandation*

(v) estime qu'il est essentiel, non seulement d'améliorer la coordination entre les acteurs, de garantir un financement prévisible et de prêter une attention accrue, sur le plan international, à l'égard des pays sortant d'un conflit, mais également que la CCP se penche, en relation avec les départements des Nations unies concernés, sur la nécessité d'améliorer les structures de formation de l'Organisation,

*Amendement*

(v) estime qu'il est essentiel, non seulement d'améliorer la coordination entre les acteurs, de garantir un financement prévisible et de prêter une attention accrue, sur le plan international, à l'égard des pays sortant d'un conflit, mais également que la CCP se penche, en relation avec les départements des Nations unies concernés, sur la nécessité d'améliorer les structures de formation ***dans le domaine de la consolidation de la paix***;

Or. en

**Amendement 62**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w**

*Proposition de recommandation*

(w) souligne, considérant ce qui précède, la nécessité de garantir que les ressources humaines disponibles pour la CCP sont proportionnées aux tâches et aux attentes des organes des Nations unies et des pays bénéficiaires, et invite les États membres de l'UE à soulever cette question au sein du comité compétent de l'Assemblée générale des Nations unies;

*Amendement*

(w) souligne, considérant ce qui précède, la nécessité de garantir que les ressources humaines ***et financières*** disponibles pour la CCP sont proportionnées aux tâches et aux attentes des organes des Nations unies et des pays bénéficiaires, et invite les États membres de l'UE à soulever cette question au sein du comité compétent de l'Assemblée générale des Nations unies;

Or. en

**Amendement 63**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w bis (nouveau) (plus nouveau titre)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

***L'UE et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)***

***(w bis) réaffirme que les trois piliers des Nations unies – paix et sécurité, droits de l'homme, et développement – ont la même importance et sont complémentaires, et attire l'attention du Conseil et des États membres sur le fait que la réalisation des OMD contribuerait à la construction d'un monde plus sûr, plus juste et plus prospère, et réduirait les risques de conflits;***

Or. en

**Amendement 64**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w ter (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

***(w ter) reconnaît que 2008 est une année cruciale pour la mise en œuvre des mesures visant à éradiquer la pauvreté et à réaliser les OMD d'ici à 2015; se félicite du programme d'action de l'UE relatif aux OMD et de ses objectifs pour 2010, et demande instamment au Conseil et aux États membres de jouer un rôle de premier plan, au niveau mondial, dans les principales réunions devant se tenir au cours du second semestre de cette année: le sommet du G8 à Hokkaido, le troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide à Accra, la réunion de haut niveau des Nations unies sur les OMD, et la***

**Amendement 65  
Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation  
Paragraphe 1 – point w quater (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w quater) s'associe au Président Barroso et au Commissaire Louis Michel, qui appellent les États membres à élaborer des calendriers nationaux précis, afin d'accroître l'aide réelle de façon à parvenir à l'objectif collectif de 0,56 % du revenu national brut en 2010 et 0,7 % en 2015; félicite la Belgique, Chypre, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande, la Roumanie, la Slovénie, l'Espagne et le Royaume-Uni, qui ont déjà défini un calendrier; souligne, afin de garantir la prévisibilité de l'aide, que les États membres doivent rendre ces calendriers contraignants et les respecter dans la dotation budgétaire au niveau national;*

**Amendement 66  
Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation  
Paragraphe 1 – point w quinquies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w quinquies) est convaincu que les initiatives de l'UE auront une fonction importante de catalyseur et serviront*

*d'exemple aux autres donateurs; prévient cependant les États membres de l'UE que si la tendance actuelle n'est pas inversée, l'Union ne parviendra pas, à hauteur de 75 milliards d'euros, à tenir ses engagements en matière d'aide au développement d'ici à 2010;*

Or. en

**Amendement 67**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w sexies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w sexies) demeure préoccupé par le fait que de nombreux pays d'Afrique subsaharienne ne sont pas à même d'atteindre ne serait-ce qu'un OMD, et également par le fait que dans de nombreux pays à revenus moyens, des régions et des groupes ethniques représentant des millions de personnes font des progrès insuffisants vers la réalisation de ces objectifs;*

Or. en

**Amendement 68**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w septies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w septies) attire l'attention des États membres sur les succès remarquables obtenus dans le reste de l'Afrique, où plusieurs pays sont en passe de réaliser tous les OMD, à l'exception de l'objectif*

*relatif à la mortalité maternelle, ce qui prouve que des progrès rapides sont possibles si les initiatives gouvernementales et des plans de mise en œuvre rigoureux s'accompagnent d'un financement intérieur et extérieur approprié;*

Or. en

**Amendement 69**

**Anne Van Lancker et Véronique De Keyser**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point w septies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w septies) estime inacceptable que le taux de mortalité maternelle reste élevé dans de nombreux pays en développement, puisque plus de 500 000 femmes meurent chaque année des suites de complications, que l'on pourrait soigner et prévenir, liées à la grossesse et à l'accouchement; demande donc instamment aux États membres de l'UE de redoubler d'efforts et d'accroître substantiellement leur aide financière afin que soit assuré l'accès universel aux informations et aux services de santé en matière de sexualité et de procréation, qui sont essentiels pour atteindre les OMD dans le domaine de la santé, parvenir à l'égalité des genres et lutter contre la pauvreté;*

Or. en

**Amendement 70**

**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point w octies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w octies) rappelle aux États membres qu'il n'est actuellement pas nécessaire, pour réaliser les OMD, de faire de nouvelles promesses ou d'élaborer de nouvelles procédures, et que l'accent doit être mis sur la concrétisation des promesses et des engagements déjà formulés et sur le développement des procédures existantes;*

Or. en

**Amendement 71**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w nonies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w nonies) note qu'il est toujours nécessaire de résoudre la crise du financement public des services de santé si l'on souhaite atteindre les trois OMD en matière de santé, grâce à un financement adéquat, prévisible et régulier destiné aux ressources humaines, à l'accès aux médicaments et à une gestion décentralisée et participative; invite, en outre, les États membres de l'UE à tout mettre en œuvre pour consolider les systèmes de santé, qui doivent être universels et intégrés et répondre aux besoins locaux, et pour mettre en place progressivement des programmes liés à certaines maladies (OMD 6);*

Or. en

**Amendement 72**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w decies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w decies) estime que l'égalité entre les hommes et les femmes (OMD 3) est un aspect essentiel à prendre en compte dans les mesures visant à atteindre les OMD, et invite les États membres de l'UE à examiner de toute urgence la question de l'insuffisance du financement mondial destiné à la réalisation de cet objectif; fait remarquer que l'autonomisation des femmes, au même titre que l'éducation, contribue largement à la réalisation de l'OMD 4 relatif à la mortalité infantile et de l'OMD 5 relatif à la mortalité maternelle, qui sont des indicateurs essentiels du progrès global en matière de développement;*

Or. en

**Amendement 73**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w undecies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w undecies) note qu'en dépit des progrès importants réalisés, ces dernières années, en faveur d'un enseignement primaire universel, quelque 93 millions d'enfants en âge scolaire ne fréquentaient toujours pas l'école en 2006, dont une majorité de filles; appelle les États membres de l'UE à répondre à l'augmentation des besoins financiers pour soutenir le secteur de l'enseignement, y compris dans les États fragiles touchés par des conflits;*



**Amendement 74**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w duodecies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w duodecies) remarque que l'allègement de la dette est un des objectifs de l'OMD 8, qui vise en particulier à "traiter globalement le problème de la dette des pays en développement par des mesures d'ordre national et international propres à rendre leur endettement viable à long terme";*

**Amendement 75**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w terdecies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w terdecies) invite le Conseil et les États membres de l'UE à reprendre les discussions relatives à l'allègement de la dette au niveau des Nations unies dans le but de redéfinir les critères de maintien de la dette à un niveau acceptable, de façon à promouvoir les avancées vers les objectifs de développement plutôt que le remboursement de la dette, et dans la perspective de l'examen du principe de la coresponsabilité des créanciers pour les 500 milliards de dollars US restants, une dette odieuse et illégitime, ainsi que de l'éventuelle annulation de cette dette;*

**Amendement 76**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w quaterdecies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w quaterdecies) recommande, tout en rappelant que l'UE s'est engagée à veiller à la cohérence des actions en matière de développement, que le Conseil et les États membres de l'UE initient un débat au niveau des Nations unies sur la façon de garantir que les mesures et les objectifs en matière de changement climatique contribuent davantage à la réalisation des OMD; remarque, en outre, que des contributions beaucoup plus importantes aux fonds d'adaptation sont nécessaires afin de permettre un développement "à l'épreuve du climat" dans les pays les plus pauvres;*

**Amendement 77**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w quindecies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w quindecies) estime que la flambée des prix des produits alimentaires et le ralentissement de la croissance mondiale menacent de retarder de 7 ans, selon des estimations, la réalisation des OMD; souligne que des investissements supplémentaires sont nécessaires dans les secteurs agricole et agroalimentaire des*

*pays en développement, en particulier au profit des petits paysans, qui sont en général des femmes, puisque le développement de la capacité de production, notamment dans le secteur agroalimentaire, est essentiel pour la réduction de la pauvreté à long terme;*

Or. en

**Amendement 78**  
**Glenys Kinnock**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point w sexdecies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(w sexdecies) demande instamment au Conseil et aux États membres de l'UE, à la lumière de la crise alimentaire actuelle, de prendre des mesures visant à réduire la distorsion du commerce et à promouvoir un système commercial fondé sur des règles justes et équitables;*

Or. en

**Amendement 79**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x) invite le Conseil à poursuivre ses efforts au chapitre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et se déclare préoccupé, dans ce contexte, par l'ampleur de la crise alimentaire actuelle et les répercussions que celle-ci pourrait avoir sur la mise en œuvre de ces objectifs; appelle le Conseil à garantir que*

*(x) demande instamment au Conseil d'appuyer la demande du Président Barroso et du Commissaire Louis Michel, qui invitent les États membres à élaborer des calendriers et des budgets nationaux précis et contraignants, afin d'augmenter l'aide réelle et de parvenir à l'objectif collectif de 0,56 % du revenu national*

*les Nations unies bénéficient des moyens nécessaires pour faire face à cette crise;*

*brut en 2010 et 0,7 % en 2015, auquel ils se sont engagés;*

Or. en

#### **Amendement 80**

**Emilio Menéndez del Valle, Luis Yañez-Barnuevo García et Véronique De Keyser**

#### **Proposition de recommandation**

##### **Paragraphe 1 – point x**

###### *Proposition de recommandation*

(x) invite le Conseil à poursuivre ses efforts au chapitre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et se déclare préoccupé, dans ce contexte, par l'ampleur de la crise alimentaire actuelle et les répercussions que celle-ci pourrait avoir sur la mise en œuvre de ces objectifs; appelle le Conseil à garantir que les Nations unies bénéficient des moyens nécessaires pour faire face à cette crise;

###### *Amendement*

(x) invite le Conseil à poursuivre ses efforts *et à tenir ses engagements* au chapitre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), *d'ici à la date butoir de 2015*, et se déclare préoccupé, dans ce contexte, par l'ampleur de la crise alimentaire actuelle et les répercussions que celle-ci pourrait avoir sur la mise en œuvre de ces objectifs; appelle le Conseil à garantir que les Nations unies bénéficient des moyens nécessaires pour faire face à cette crise;

Or. en

#### **Amendement 81**

**Emilio Menéndez del Valle, Luis Yañez-Barnuevo García et Véronique De Keyser**

#### **Proposition de recommandation**

##### **Paragraphe 1 – point x bis (nouveau)**

###### *Proposition de recommandation*

###### *Amendement*

*(x bis) appelle l'Assemblée générale des Nations unies à engager des discussions mettant en lumière l'importance, en 2008 et au delà, de la promotion de l'Alliance des civilisations, une initiative officiellement parrainée par les Nations unies, en particulier en examinant des mesures telles que la*

*création d'initiatives conjointes de partenariat multiple au niveau régional, dans le but de promouvoir une meilleure compréhension interculturelle, de prévenir la montée des tensions et des extrémismes, de contribuer à l'amélioration du dialogue interculturel entre les pays des rives nord et sud de la Méditerranée, et en lançant un certain nombre d'initiatives dans le cadre d'une diplomatie des villes dynamique;*

Or. en

**Amendement 82**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x bis) rappelle aux États membres qu'il n'est actuellement pas nécessaire, pour réaliser les OMD, de faire de nouvelles promesses ou d'élaborer de nouvelles procédures, et que l'accent doit être mis sur la concrétisation des promesses et des engagements déjà formulés et sur le développement des procédures existantes;*

Or. en

**Amendement 83**  
**Ana Maria Gomes, Véronique De Keyser et Jo Leinen**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x ter (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x ter) demande instamment aux États membres de participer activement à la réunion de haut niveau sur les besoins de*

*l'Afrique (NEPAD) qui se tiendra le 22 septembre 2008 ainsi qu'à la réunion de haut niveau sur les OMD qui aura lieu le 25 septembre 2008 à New York;*

Or. en

**Amendement 84**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x ter (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x ter) note qu'il est toujours nécessaire de résoudre la crise du financement public des services de santé si l'on souhaite atteindre les trois OMD de santé, et invite les États membres de l'UE à appliquer leur plan d'action visant à répondre à la grave pénurie de travailleurs de santé dans les pays en développement, et à s'assurer que tout est mis en œuvre pour renforcer des systèmes de santé qui soient universels et intégrés et répondent aux besoins locaux, parallèlement à un soutien accru aux initiatives verticales visant les maladies infectieuses (OMD 6);*

Or. en

**Amendement 85**  
**Jo Leinen**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x quater (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x quater) invite le Conseil à promouvoir l'efficacité énergétique ainsi que l'utilisation et le développement des énergies renouvelables au niveau*

*mondial, ainsi qu'à soutenir les Nations unies qui jouent un rôle essentiel dans la lutte et l'atténuation des changements climatiques;*

Or. en

**Amendement 86**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x quater (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x quater) estime que l'égalité entre les hommes et les femmes (OMD 3) est un aspect essentiel à prendre en compte dans les mesures visant à atteindre les OMD, et invite les États membres de l'UE à examiner, de toute urgence, la question de l'insuffisance du financement mondial destiné à la réalisation de cet objectif; fait remarquer que l'autonomisation des femmes, au même titre que l'éducation, contribue largement à améliorer les résultats fixés par l'OMD 4 sur la mortalité infantile et par l'OMD 5 sur la mortalité maternelle, qui sont des facteurs essentiels du progrès global en matière de développement;*

Or. en

**Amendement 87**  
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x quater (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x quater) invite les États membres et la Commission à soutenir le Fonds des*

*Nations unies pour la démocratie  
(FNUD), tant sur le plan politique que  
financier;*

Or. es

**Amendement 88**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x quinquies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x quinquies) note qu'en dépit des progrès importants réalisés, ces dernières années, en faveur d'un enseignement primaire universel, quelque 77 millions d'enfants en âge scolaire ne fréquentaient toujours pas l'école en 2007, dont une majorité de filles; appelle, par conséquent, les États membres de l'UE à prendre en compte les besoins financiers croissants, nécessaires pour soutenir le secteur de l'enseignement, y compris dans les États fragiles touchés par des conflits;*

Or. en

**Amendement 89**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x sexies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x sexies) recommande au Conseil et aux États membres de l'UE de reprendre les discussions relatives à l'allègement de la dette au niveau des Nations unies, dans le but de redéfinir les critères de maintien de la dette à un niveau acceptable, de façon à promouvoir les avancées vers les objectifs*



*de développement plutôt que le  
remboursement de la dette;*

Or. en

**Amendement 90**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point x septies (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(x septies) invite le Conseil et les États membres de l'UE à promouvoir des discussions, au niveau des Nations unies, sur les moyens permettant de garantir que les mesures et les objectifs relatifs au changement climatique contribuent à la réalisation des OMD; remarque, en outre, que des contributions beaucoup plus importantes aux fonds d'adaptation sont nécessaires afin de permettre un développement "à l'épreuve du climat" dans les pays les plus pauvres;*

Or. en

**Amendement 91**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point -y bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(-y bis) invite le Conseil et, en particulier, les États membres de l'UE qui sont membres permanents ou non permanents du Conseil de sécurité des Nations unies à plaider en faveur d'une révision du système de sanctions de l'ONU (listes noires de terroristes) afin de le rendre conforme aux exigences du pacte relatif*

*aux droits civils et politiques des Nations unies (UNCCPR), notamment grâce à la mise en place de procédures de notification et d'appel qui soient appropriées;*

Or. en

**Amendement 92**  
**Frithjof Schmidt, Raúl Romeva i Rueda**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point -y ter (nouveau) (plus nouveau titre)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*L'UE et les activités des Nations unies dans le domaine de la sécurité*

*(-y ter) est d'avis que l'UE devrait lancer un débat au sein des Nations unies, avant la conférence d'examen de la CPI, dans le but de parvenir à un accord sur la définition, toujours en suspens, du crime d'agression et des conditions de l'exercice de la compétence de la Cour, conformément à l'article 5, paragraphe 2, du statut de Rome;*

Or. en

**Amendement 93**  
**Alexander Lambsdorff**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point -y ter (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(-y ter) invite les États membres de l'UE à initier, dans le cadre des Nations unies et avant la Conférence d'examen, un débat sur les difficultés rencontrées par la Cour pénale internationale, qui sont*

*susceptibles de nuire à son efficacité;*

Or. en

**Amendement 94**

**Richard Howitt**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point y bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(y bis) invite le Conseil à continuer de donner la priorité à la construction de partenariats transrégionaux efficaces, en particulier en travaillant avec des partenaires dans toutes les régions du monde, afin de garantir la mise en œuvre effective de la résolution 62/149 de l'Assemblée générale des Nations unies, qui appelle à un moratoire mondial sur les exécutions en vue de l'abolition de la peine de mort, et afin d'élaborer un traité international effectif sur le commerce des armes;*

Or. en

**Amendement 95**

**Ana Maria Gomes, Véronique De Keyser et Jo Leinen**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point y bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(y bis) invite le Conseil à appuyer résolument le rôle central des Nations unies dans l'élaboration d'un accord sur le changement climatique mondial pour l'après 2012; appelle les États membres à participer activement à l'ensemble des négociations, au niveau mondial, pour la conclusion, d'ici à 2009,*

*d'un accord international à long terme  
sur le changement climatique;*

Or. en

**Amendement 96**

**Ana Maria Gomes, Véronique De Keyser et Jo Leinen**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point y ter (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(y ter) invite le Conseil à promouvoir  
l'efficacité énergétique ainsi que  
l'utilisation et le développement des  
énergies renouvelables au niveau  
mondial, ainsi qu'à soutenir les Nations  
unies qui jouent un rôle essentiel dans la  
lutte et l'atténuation des changements  
climatiques;*

Or. en

**Amendement 97**

**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de recommandation**

**Paragraphe 1 – point z**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(z) déplore que le Secrétariat général des  
Nations unies n'ait toujours pas reconnu  
la mission EULEX dans le cadre de la  
présence civile internationale au Kosovo;  
est préoccupé par les répercussions que ce  
retard de reconnaissance pourrait avoir  
sur la mise en œuvre de la mission et sur  
la stabilité de la région, et invite les États  
membres de l'UE, qui ont approuvé à  
l'unanimité le lancement d'EULEX, à  
encourager le secrétariat général des  
Nations unies à revoir sa position;*

*supprimé*

**Amendement 98**

Ana Maria Gomes, Véronique De Keyser et Jo Leinen

**Proposition de recommandation****Paragraphe 1 – point z***Proposition de recommandation*

(z) *déplore* que le Secrétariat général des Nations unies *n'ait* toujours pas reconnu la mission EULEX dans le cadre de la présence civile internationale au Kosovo; *est préoccupé par les répercussions que ce retard de reconnaissance pourrait avoir sur la mise en œuvre de la mission et sur la stabilité de la région*, et invite les États membres de l'UE, qui ont approuvé à l'unanimité le lancement d'EULEX, à *encourager le secrétariat général des Nations unies à revoir sa position*;

*Amendement*

(z) *note* que le Secrétariat général des Nations unies *n'a* toujours pas reconnu la mission EULEX dans le cadre de la présence civile internationale au Kosovo; invite, *en outre*, les États membres de l'UE, qui ont approuvé à l'unanimité le lancement d'EULEX, à *rechercher de toute urgence une solution pragmatique en ce qui concerne les opérations d'EULEX au Kosovo*;

Or. en

**Amendement 99**

Alexander Lambsdorff

**Proposition de recommandation****Paragraphe 1 – point aa***Proposition de recommandation*

(aa) est préoccupé par l'impasse dans laquelle se trouvent *les discussions et* les négociations relatives au désarmement, *en particulier en ce qui concerne les bombes à fragmentation, les munitions contenant de l'uranium appauvri et le commerce des armes*; *invite instamment le Conseil à replacer ces discussions à l'ordre du jour des Nations unies*;

*Amendement*

(aa) est préoccupé par l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations relatives au désarmement, *sur des questions telles que le traité interdisant la production de matières fissiles et le protocole de vérification à la convention sur l'interdiction des armes biologiques, ainsi que par l'absence de progrès dans la ratification du traité sur l'interdiction complète des essais nucléaires*; *reconnait néanmoins que la 63<sup>e</sup> session des Nations unies est pour l'UE une*

*excellente occasion de jouer un rôle de premier plan en encourageant la ratification et l'universalisation du traité récemment conclu sur l'interdiction des bombes à fragmentation, et d'entamer des négociations en vue de la conclusion d'un traité international sur le commerce des armes et d'un traité international imposant l'interdiction des armes contenant de l'uranium appauvri; demande instamment à l'Union européenne ainsi qu'aux Nations unies de mettre à profit le 40<sup>e</sup> anniversaire, cette année, du traité de non-prolifération nucléaire pour lancer des négociations sur une convention relative aux armes nucléaires; invite l'UE et les Nations unies à poursuivre leurs efforts afin de renforcer le programme d'action des Nations unies sur les armes légères et de petit calibre, et d'étendre le champ d'application de la convention d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel;*

Or. en

**Amendement 100**  
**Frithjof Schmidt et Raül Romeva i Rueda**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point aa**

*Proposition de recommandation*

(aa) est préoccupé par l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions et les négociations relatives *au désarmement, en particulier en ce qui concerne les bombes à fragmentation, les munitions contenant de l'uranium appauvri et le commerce des armes; invite instamment le Conseil à replacer ces discussions à l'ordre du jour des Nations unies;*

*Amendement*

(aa) est préoccupé par l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions et les négociations relatives *à des questions telles que les essais nucléaires et les armes biologiques; reconnaît néanmoins que la 63<sup>e</sup> session des Nations unies est pour l'UE une excellente occasion de jouer un rôle de premier plan en encourageant la conclusion de traités internationaux, tels que le traité sur l'interdiction des bombes à fragmentation, le traité sur le commerce des armes et un traité international*

*imposant l'interdiction mondiale des armes contenant de l'uranium (appauvri); demande instamment au Conseil de mettre à profit le 40<sup>e</sup> anniversaire, cette année, du traité de non-prolifération nucléaire pour commencer à œuvrer activement en faveur de la conclusion du traité international interdisant les armes nucléaires, comme l'ont proposé un groupe de lauréats du Prix Nobel et des dirigeants du monde; rappelle, enfin, à l'UE et aux Nations unies qu'elles doivent poursuivre leurs efforts afin de renforcer le programme d'action des Nations unies sur les armes légères et de petit calibre, et d'étendre le champ d'application de la convention d'Ottawa interdisant les mines antipersonnel;*

Or. en

**Amendement 101**  
**Irena Belohorská**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point aa**

*Proposition de recommandation*

(aa) est préoccupé par l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions et les négociations relatives au désarmement, en particulier en ce qui concerne **les bombes à fragmentation**, les munitions contenant de l'uranium appauvri et le commerce des armes; invite instamment le Conseil à replacer ces discussions à l'ordre du jour des Nations unies;

*Amendement*

(aa) **se félicite du succès remarquable de la Conférence diplomatique de Dublin sur les bombes à fragmentation;** est préoccupé, **toutefois**, par l'impasse dans laquelle se trouvent les discussions et les négociations relatives au désarmement, en particulier en ce qui concerne les munitions contenant de l'uranium appauvri et le commerce des armes; invite instamment le Conseil à replacer ces discussions à l'ordre du jour des Nations unies;

Or. en

**Amendement 102**  
**Francisco José Millán Mon**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point aa bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(aa bis) invite les États membres à œuvrer de façon appropriée en faveur d'un consensus international qui permette la conclusion des négociations relatives à la convention générale sur le terrorisme international;*

Or. es

**Amendement 103**  
**Ana Maria Gomes, Véronique De Keyser et Jo Leinen**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point aa bis (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(aa bis) invite le Conseil à encourager toutes les initiatives visant à intégrer les questions de genre dans tous les aspects des activités des Nations unies, ainsi qu'à promouvoir leur financement approprié;*

Or. en

**Amendement 104**  
**Ana Maria Gomes, Véronique De Keyser et Jo Leinen**

**Proposition de recommandation**  
**Paragraphe 1 – point aa ter (nouveau)**

*Proposition de recommandation*

*Amendement*

*(aa ter) demande instamment au Conseil de soutenir toutes les initiatives visant à lutter contre l'extinction des espèces et à protéger l'environnement, et l'invite*



*également à dégager les ressources  
financières nécessaires;*

Or. en